

# Grippe aviaire : Séoul interdit l'importation de viande de volaille française

[CLAUDE FOUQUET](#) / JOURNALISTE | LE 26/11 À 08:23



Une partie des produits français à base de viande, les oiseaux vivants y compris les animaux de compagnie et même les œufs ne pourront plus être exportés - Julie Jacobson/AP/SIPA

Suite à la découverte d'un cas de grippe aviaire en Dordogne, la Corée du sud a décidé de suspendre l'importation d'une grande partie des produits français à base de viande de volaille. Les oiseaux vivants y compris les animaux de compagnie et même les œufs sont concernés.

A peine 48 heures après [l'annonce du retour de la grippe aviaire en France, avec la découverte d'un cas en Dordogne](#), la Corée du Sud annonce ce jeudi qu'elle allait suspendre une partie des importations de viande de volaille et de volatiles en provenance de France.

« Tous les produits à base de viande, les oiseaux vivants y compris les animaux de compagnie et même les œufs seront touchés, mais les aliments transformés qui ont été traités par la chaleur seront exemptés » précise dans un communiqué le ministère sud-coréen de l'Agriculture.

Celui-ci conseille par ailleurs à ses ressortissants visitant la France d'éviter de se rendre dans des fermes ou bien encore de ramener des produits français à base de viande de viande de volaille

achetés dans ces élevages. Une recommandation classique déjà en œuvre pour la vingtaine de pays où des cas ont été signalés.

Au cours des dix premiers mois de l'année, la Corée du sud a importé près d'une tonne de viande de canard, 13 tonnes de foie gras, 844.000 poussins et 41.000 canards.

### **Une souche hautement pathogène**

Mardi soir, un cas de grippe aviaire de type H5N1, une souche hautement pathogène, a été confirmé dans une basse-cour en Dordogne, à la suite d'une mortalité anormale ayant entraîné la réalisation de prélèvements pour analyse. La confirmation du cas d'influenza aviaire a été établie dans la soirée de mardi par l'agence nationale d'évaluation des risques (Anses) et la souche du virus a pu être identifiée.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a demandé à ses services d'activer le plan national d'intervention sanitaire d'urgence, conformément aux dispositions européennes et internationales.

En savoir plus sur <http://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/021511192658-grippe-aviaire-seoul-interdit-limportation-de-viande-de-volaille-francaise-1178900.php?YLHqB5WO3szJBOwJ.99>



**Stéphane Le Foll**

✓@SLeFoll

**#H5N1** : Toutes les mesures sont prises dès à présent. Pas de risque sur la consommation de volailles  
**#DirectSLF** [http://agriculture.gouv.fr/un-cas-dinfluenza-aviaire-detecte-dans-une-basse-cour-en-dordogne ...](http://agriculture.gouv.fr/un-cas-dinfluenza-aviaire-detecte-dans-une-basse-cour-en-dordogne...)

12:48 PM - 25 Nov 2015